

**Commune de Pont-de-Poitte**  
**Compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal du**  
**Jeudi 17 mai 2018**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 11 mai 2018, s'est réuni le jeudi 17 mai 2018 à 20h30, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christelle DeParis-Vincent, maire.

Présents : DEPARIS-VINCENT Christelle maire, LACOMBE Marie 1ère adjointe, MAGREULT D'ATTOMA Laurent 2ème adjoint, Mesdames CABOCHE Nadine, Messieurs PERNOT Daniel, JANSOONE Romain, REVOL Pierre, conseillers.

Absents excusés : BUISSON Daniel 3ème adjoint (pouvoir à Daniel Pernot) GENSSE Jean-Michel (pouvoir à Nadine CABOCHE), BESSE Natacha (pouvoir à Laurent MAGREULT d'ATTOMA), LARDET Stéphane (pouvoir à Marie LACOMBE)

Absents non excusés : Samüel CAMELIN, Marina MARQUES, Jérôme GAVAND

Désignation du secrétaire :

Nadine CABOCHE a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

**1. Approbation du Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10/04/2018;**

Le compte-rendu de la réunion du 10/04/2018 est approuvé à l'unanimité

**2. Point par Mme Marie LACOMBE, 1ère adjointe, sur les dossiers animations / pôle de proximité / tourisme / relations avec les administrations ;**

**2.1. Rencontre avec les commerçants ;**

Lundi 14 mai : peu de participants mais cette réunion a permis de faire le point sur les animations de la place : le marché estival du lundi, les animations de l'été (fête de la musique, marchés nocturnes et de producteurs), le stationnement, la signalétique, expositions (rivière d'Ain, Belles et Rebelles).

Un 4 pages sera réalisé en juin pour informer sur les dates de manifestations et les expositions.

**2.2. Cartes Jeunes ;**

Mme LACOMBE propose de renouveler la convention et rappelle le dispositif : les cartes sont vendues initialement au prix de 8€, si la mairie prend en charge 1€ sur le prix de vente final, elle bénéficie d'un prix d'achat réduit à 7€, et les jeunes l'achèteront à 6€. Attention toute carte achetée au tarif réduit sera facturée à la commune, 30 cartes ont été commandées et vendues en 2017/2018 selon ce dispositif aux jeunes pontois de 0 à 18 ans inclus. 20 cartes à 8 € ont été commandées (dont 12 revendues aux jeunes pontois de plus de 18 ans ou 0-25 ans non pontois), les invendues ne sont pas facturées à la commune.

Le conseil valide à l'unanimité de renouveler le dispositif : 30 cartes seront commandées à prix préférentiel et revendues au tarif de 6 € aux jeunes pontois de 0 à 18 ans, et 20 cartes seront commandées au tarif habituel de 8€.

**3. Point par M Daniel BUISSON, 3<sup>ème</sup> adjoint, sur les dossiers liés aux finances de la commune ;**

En l'absence de M. Buisson, Mme le maire présente ce point

**3.1. Emprunt et DM ;**

**Emprunt** de 100 000 € pour financer la trésorerie nécessaire au TEPCV ; celui n'a pas été réalisé l'an passé, il doit être fait cette année et est inscrit au budget. 4 banques ont été consultées et ont répondu : Banque Populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne.

Au vu du tableau comparatif proposé, le conseil, à l'unanimité, retient l'offre de la Banque Populaire mieux-disante, sur 10 ans avec remboursement trimestriel et amortissement fixe du capital.

Une délibération sera prise

**Une DM** doit être prise pour ajuster :

En dépense : les réparations sur tracteur ISEKI, (2500€), ajustement d'immobilisation (chaudière mairie, acquisition) 12000€

En recettes les dotations et taxes perçues : + 9196 €

Ajustement de 64 000 € pour équilibrer les investissements (subventions en plus et en en moins)

Les opérations d'ordre.

Cette DM est approuvée à l'unanimité, une délibération sera prise.

**La Trésorerie** sera à surveiller en attendant le versement des subventions : Région, a compte TEPCV, et conseil départemental et agence de l'eau sur le changement de conduite d'eau potable en ZA.

#### **4. Point par M. Laurent MAGRÉAULT D'ATTOMA, 2<sup>ème</sup> adjoint, sur les dossiers d'urbanisme en cours d'instruction / travaux / eau et assainissement ;**

##### 4.1. Urbanisme ;

##### 4.1.1. Point sur les dossiers d'urbanisme en cours ;

Déclarations préalables :

- Abri voiture rue des Artisans
- Bardage sur façades route de Blesney
- Clôture rue Tristan
- Abri de jardin route de Poitte
- Extension abri voiture rue des Artisans

Permis de construire :

- Réhabilitation hangar en maison individuelle rue du Château d'Eau

##### 4.1.2. Lotissement Pré de la Frérie : rencontre avec l'OPH

Rencontre le 4 mai avec M. Gilles Habic : celui-ci nous représente les plans validés par l'OPH et la Maison pour Tous et tenant compte du passage de la conduite d'eau.

Programmation : l'Avant Projet Sommaire (APS) va être lancé et devrait être validé en septembre, pour un dépôt de dossier d'aménager fin d'année, et création voirie et commercialisation 1er semestre 2019.

##### 4.2. Vente de terrain Cabaud/Banderier et concession de tréfonds ;

La parcelle section D 296 devant être vendue à M CABAUD et Mme Cindy BANDERRIER, une concession de tréfonds est prévue en cas d'intervention sur la conduite d'eau traversant cette parcelle.

Le prix de vente total de la parcelle D 296 d'une contenance de 1.42 ares est fixé à 500€ (2€/m<sup>2</sup> + frais d'actes), comme convenu lors des précédents conseils.

Le conseil à l'unanimité autorise Mme le maire et Mme Lacombe à signer l'acte de vente et la concession de tréfonds

Une délibération sera prise

##### 4.3. Devenir emplacement réservé n°ER1

Mme le maire rappelle que les parcelles 67, 68, 69 72 et 1197 sont concernées par l'emplacement réservé N°1 du PLU ; au vu des mutations de propriétés en cours, et à la demande des futurs propriétaires, Mme le maire sollicite l'avis du conseil sur le devenir de cet emplacement et son acquisition ou non par la commune

##### **Discussion :**

Au vu des travaux déjà réalisés sur la commune (parkings), cet emplacement paraît un peu trop large. Lors de sa création dans le PLU son objet était de favoriser l'accès arrière des maisons de la grande rue, la reprise de l'épicerie (fait) et l'urbanisation de ces parcelles 67/68/69/72.

Le conseil décide de rencontrer les futurs propriétaires sur le terrain (M. Alain Daloz et sa sœur) pour constater l'emprise et évoquer leurs projets sur ces parcelles.

##### 4.4. Travaux

##### 4.4.1. Point sur changement réseau en ZA ;

Le goudronnage aurait dû avoir lieu fin avril, au vu des jours fériés et des conditions météo l'entreprise Goyard interviendra seulement la semaine du 29 mai, ainsi que rue des Chevilles.

##### 4.4.2. Présentation des travaux en cours et prévus sur la commune ;

M. Daniel Pernot fait le point sur les travaux réalisés : clôture chemin piéton et petit parking, pose des panneaux, tonte.

M. Jérôme Gavand responsable commission fleurissement devrait planifier le fleurissement.

Bâtiments : aménagement du vestiaire stade à finir en vue des manifestations, réflexion sur l'ameublement du studio du Pôle Santé pour favoriser des locations de courte durée actuellement difficiles.

Voie Poitte : 3 entreprises consultées : SJE, GOYARD et Eiffage, Goyard ne donnera pas suite car il sous-traite en temps normal les enrobés à Eiffage ou SJE, qui ont répondu.

Un 3eme devis sera demandé.

##### 4.4.3. Demande de subventions ;

Mme le maire fait le point sur les dossiers en cours pour les derniers travaux : ESTJ (Conseil Départemental) en cours pour la voirie, et peut être sollicité pour les toitures du château d'eau de Poitte et du lavoir de Blesney (20%), DETR sur toitures demandée (attente réponse), un dossier subvention auprès

du Massif peut être sollicité pour les toitures du patrimoine mais il faudrait refaire un projet touristique complet, l'étude des demandes se faisant à partir d'un seuil de 40 000€ de travaux...

Le conseil autorise à l'unanimité Mme le maire à demander toutes subventions sur ces projets et au vu des devis reçus.

#### 4.4.4. Compte-rendu réunion avec les communes de Patornay et Mesnois ;

Une réunion a eu lieu le 7 mai avec les conseils des communes de Mesnois et Patornay, afin de faire le point :

- Sur les travaux en cours sur nos biens en commun : isolation extérieure du pôle santé, enherbement maîtrisé du cimetière dans le cadre du TEPCV et de la démarche 0 phyto de Pont de Poitte, ameublement éventuel du petit studio au Pôle Santé
- Autres sujets: impraticabilité du Chemin des Vaches suite à l'obturation de l'actuel passage ; Fleurissement du Pont : ce point mérite un peu d'anticipation et sera abordé pour 2019 ; Création du plateau ralentisseur à l'entrée de Rieres-Mesnois pour l'été.

### 5. Eau et assainissement ;

- Programmation de travaux assainissement : celle-ci a été rejetée par la DDT au motif que le démarrage de notre programmation est trop tardif et que les travaux s'étalent sur trop longtemps- prévision de démarrage en 2022/2023 en raison des travaux devant avoir lieu sur la STEP (rénovation), de l'encours des emprunts diminuant seulement à partir de 2022, et de la diminution des subventions (Agence de l'eau). Une rencontre est organisée le 24 mai avec les services concernés de la DDT.
- DSP eau et assainissement : 3 candidats mais seulement 2 présents pour la visite des ouvrages, (SOGEDO et Véolia). L'ouverture des plis est prévue le 1er juin.
- Syndicats des Eaux de Vouglans : Madame le maire fait part de la modification des statuts notamment de l'article 1 : modification de la dénomination en *Syndicat de Production de l'Eau de la Région de Vouglans*. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

### 6. Réseaux télécommunication;

Présentation par M. Laurent Magréault d'Attoma :

- Projet WIFI4 EU  
Il s'agit d'un appel d'offre européen pour une meilleure couverture WIFI dans les espaces et bâtiments publics par le déploiement de bornes WIFI.  
Modalités : coupon de 15 000 € pour l'installation de bornes par un opérateur agréé par l'UE, prise en charge à 100% dans la limite de ces 15000€.  
M. Magréault d'Attoma est mandaté pour suivre cet appel à projet et répondre aux demandes de subvention.
- Avancée de la fibre :  
Il y a une opportunité de redéfinir le découpage des plaques (toujours 700 prises) pour insérer Largillay dans la 1<sup>ère</sup> phase de travaux compte tenu de sa faible couverture.  
Pour compléter cette redéfinition, il faut 70 prises sur Pont-de-Poitte ; le central téléphonique étant situé rue de la Gare, l'ADSL est relativement bon sur la Grande Rue (par rapport au reste de la commune). La nouvelle plaque intégrerait Blesney, le lotissement Tristan, la rue des Artisans, et sous réserve des travaux le hameau de Poitte. Cette proposition doit être avalisée par la CCPL et le conseil Départemental.

### 7. Avenant convention Giromédias ;

Mme le maire rappelle qu'une des sucettes publicitaires jaune Giromédias a dû être déplacée lors des travaux du cheminement de l'Ancien Cinéma, ce qui a permis de renégocier la convention en cours avec Giromédias : les sucettes seront modernisées et une signalétique de rue offerte en remplacement de l'existante pour une harmonisation des couleurs avec le mobilier urbain récemment mis en place et une meilleure lecture. Mme le maire présente la nouvelle convention, celle-ci est validée à l'unanimité.

Cette signalétique sera apposée en 2 temps : validation par les commerçants en ayant déjà une, du contenu de leur annonce, et ensuite proposition aux commerçants n'en disposant pas encore d'en acquérir une.

### 8. Compte rendu des diverses réunions Communauté de Communes et commissions ;

Commission transversale : définition de l'intérêt communautaire tourisme, le travail est encore à faire.

### 9. Questions diverses ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Pour tous renseignements complémentaires à propos de ce compte rendu, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie ou Madame le Maire.